

DÉLIBÉRATION N° CB 15-03 DU 25 JUIN 2015

relative aux élections des présidents et vice-présidents
des commissions et groupes du Comité de bassin

Le Comité de bassin

- Vu l'article D 213.22 du Code de l'environnement
- Vu le règlement intérieur du Comité de bassin approuvé par délibération n° CB 14-21 du 4 décembre 2014
- Vu le dossier du Comité de bassin du 25 juin 2015

DÉLIBÈRE

Article unique :

Sont élus :

Commission territoriale des Rivières de Basse-Normandie

Président : M. CHANDELLER

Commission territoriale des Vallées d'Oise

Président : M. de VALROGER

Commission territoriale des Rivières d'Ile-de-France

Vice-président eM.me POINSON

Commission territoriale Seine-Amont

Vice-président : M. BRANLE

Commission politique territoriale, aménagement du territoire et inondation

Président : M. SEIMBILLE

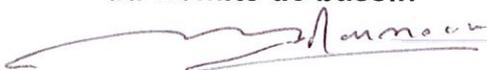
Groupe de travail de la C3P « Communication et éducation à l'environnement »

Président : M. PAZ

Groupe de travail de la C3P « Eau et agriculture »

Vice-président : M. BOURILLON

**La Secrétaire
du Comité de bassin**



Michèle ROUSSEAU

**Le Président
du Comité de bassin**



François SAUVADET